

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES Championnat régional scolaire de cross-country 2018

1. Règlements en vigueur

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, les règlements spécifiques ci-dessous, la réglementation administrative du sport étudiant et les règlements officiels reconnus par la Fédération québécoise d'athlétisme.

2. Catégories et distance

	Filles		Garçons	
	Élite	Part.	Élite	Part.
Benjamine (du 01/10/04 au 30/09/06)	3 Km	2 Km	3 Km	2 Km
Cadette (du 01/10/02 au 30/09/04)	4 Km	3 Km	4 Km	3 Km
Juvenile (du 01/07/2000 au 30/09/02)	6 Km	3 Km	6 Km	4 Km

3. Formule de rencontre

Pour l'ensemble des catégories scolaires, il y aura deux niveaux soit le volet ÉLITE et le volet PARTICIPATION. Pour le volet Élite, il y aura un départ par catégorie/sexe. Pour le volet Participation, il y aura un départ par catégorie (benjamin, cadette, juvénile).

Attention!

Le comité organisateur se réserve le droit de jumeler les deux volets pour un même départ par catégorie et par sexe advenant que le nombre de participants le justifie. Dans cette éventualité, l'ensemble des athlètes sera considéré ÉLITE.

3.1 Volet participation

Chaque école peut inscrire le nombre de concurrents qu'elle désire dans chaque catégorie pour le volet **PARTICIPATION**.

3.2 Volet élite

Chaque école peut inscrire un maximum de **10 concurrents** par catégorie/sexe pour le volet **ÉLITE** au secondaire. Il est à noter que ces athlètes doivent être en mesure d'effectuer le parcours complet à la course et non à la marche.

3.3 Athlètes hors-concours

Les athlètes hors-concours seront inscrits dans le volet PARTICIPATION. Il n'y aura aucun coureur hors-concours dans le volet ÉLITE. **Vous devrez communiquer avec le RSEQLL pour les inscrire.**

4. Classement par équipe

Seuls les coureurs inscrits au volet ÉLITE compteront pour le classement par équipe. Le nombre de coureurs considérés pour le classement sera le suivant:

Benjamine 6

Cadette 6

Juvenile 6

Si une institution n'a pas 6 athlètes (selon la catégorie) au fil d'arrivée, on accordera le pointage équivalent au nombre total d'athlètes terminant la course + 1 pour chaque place libre dans l'équipe. L'institution ou le collège qui aura le plus petit nombre de points accumulés sera déclaré(e) gagnant(e) et ce, dans chaque catégorie.

5. Récompenses

- ◆ Pour décerner des récompenses, nous devons avoir un nombre minimal d'écoles ou d'institutions inscrites selon le tableau suivant :
 - Niveau primaire : 4 écoles
 - Niveau secondaire : 3 institutions
- ◆ Une bannière par catégorie/sexe.
- ◆ Des médailles régionales or, argent et bronze seront remises par catégorie/sexe pour le volet élite
- ◆ Des médailles locales or, argent et bronze seront remises par catégorie/sexe pour le volet participation.

6. Disqualification

6.1 Respect des règlements

Tout coureur ou toute équipe qui ne se conformerait pas aux règlements et/ou nuirait au bon déroulement de la rencontre sera disqualifié.

6.2 Les marcheurs

Un coureur du volet élite qui marche sur une longue période pourra être disqualifié par les officiels. Les coureurs du volet élite doivent pouvoir compléter le parcours à la course.

6.3 Spectateurs

Toutes personnes impliquées directement dans une course doivent respecter les espaces réservés aux coureurs, du départ à l'arrivée.

Si quelqu'un soutient de quelque façon que ce soit un coureur durant la course, ce coureur est automatiquement disqualifié.

6.4 Non-respect des règles

Les responsables du sport étudiant des écoles présentes sont autorisés à faire un rapport aux responsables de la compétition afin de disqualifier un athlète qui ne respecte pas les règlements ou qui a un mauvais comportement.

6.5 Corridor

Les équipes doivent respecter le corridor de départ qui leur est attribué. Tout athlète qui n'est pas dans son corridor sera disqualifié.

6.6 Tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire doit respecter l'éthique généralement reconnue dans la pratique de cette discipline, sous peine de disqualification. **(Le port du jeans est interdit)**

7. Inscription

7.1 Coût d'inscription

- Le coût est **10,10 \$** (+ taxes) par participant si inscrit **avant le 27 septembre 2018**.
- Veuillez noter que le montant qui vous sera facturé le sera selon le nombre de personnes inscrites en date du jeudi 27 septembre 2018, à midi (+ inscriptions tardives s'il y a lieu), **et non** selon le nombre de personnes présentes le jeudi 4 octobre 2018.
- **Étant donné que les inscriptions se font en ligne, vous ne recevrez pas de confirmation de la part du RSEQLL.**

CHANGEMENT DE PARTICIPATION A ÉLITE PERMIS LE MATIN MÊME!!!

8. Information complémentaire

8.1 Tenue vestimentaire

Les jeunes auront avantage à se munir de vêtements chauds et imperméables (en cas de pluie et/ou en cas de temps froid).

8.2 Identification

L'athlète devra obligatoirement durant la course porter son dossard sur la poitrine, de façon visible pour les officiels. Le non-respect de ce règlement pourra entraîner la disqualification du coureur.

8.3 Dossard à puce

Dès votre arrivée, nous vous remettons vos dossards avec une puce électronique intégrée. Ils doivent être portés sur la poitrine. S'il pleut, remettre les dossards à vos élèves juste avant la course.

8.4 Visite des parcours

La visite des parcours peut se faire avant la rencontre des entraîneurs. La visite n'est pas encadrée par le comité organisateur. Elle se fait de façon libre, mais elle doit être supervisée **PAR LES ENTRAÎNEURS**.

8.5 Médailles

La remise des médailles et des bannières se fera à la fin de la journée. Comme nous avons rarement du retard dans notre horaire, il serait important de prévoir votre transport après les remises des récompenses.

8.6 Compilation

La compilation des résultats se fera par un système informatique (SPORTSTATS).

8.7 Circulation

Aucune circulation de spectateurs n'est permise dans la zone réservée au départ et à l'arrivée.

8.8 Propreté

La propreté est une préoccupation de tous les instants pour le comité organisateur, essayons que cette préoccupation se propage à tous les participants et participantes. De plus, à votre arrivée, des sacs à ordures vous seront remis avec vos dossards.

8.9 Encadrement

Veuillez assurer un encadrement adéquat pour vos athlètes tout au long de la journée. Il est important que les jeunes ne soient pas laissés à eux-mêmes.

Nous recommandons fortement de prévoir un minimum d'un accompagnateur (adulte) par 20 élèves. (Ratio de 1/20).

Nous croyons que c'est un minimum pour assurer un bon encadrement des élèves sur place. Le RSEQLL se réserve le droit de refuser la participation d'une école si celle-ci ne respecte pas ce ratio.

LA COMPÉTITION AURA LIEU BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS. IL N'Y AURA AUCUNE ANNULATION!

À l'accueil, un membre du comité dirigera les autobus. Les autobus pourront demeurer dans le stationnement. Il y aura un énorme chapiteau pour abriter nos athlètes, vous pouvez également apporter vos abris.

10. Championnat provincial scolaire (CPS)

10.1 Délégation (Volet ÉLITE seulement)

Catégorie benjamine volet élite (filles et garçons) les 7 premiers.

Catégorie cadette volet élite (filles et garçons) les 7 premiers.

Catégorie juvénile volet élite (filles et garçons) les 7 premiers.

En cas d'impossibilité pour un athlète de participer au Championnat provincial scolaire, l'athlète suivant cet athlète ayant la meilleure performance, pourra compléter la délégation. En cas d'impossibilité pour un athlète de participer au Championnat provincial scolaire, l'athlète suivant cet athlète ayant la meilleure performance, pourra compléter la délégation. Cette année le championnat se déroulera les 19 et 20 octobre 2018 au Saguenay Lac-St-Jean.

Vous pouvez prévoir un montant approximatif de **80\$ (taxes incluses, montant à confirmer)** pour les athlètes sélectionnés pour le championnat provincial scolaire afin de défrayer les coûts d'hébergement, de repas (souper du vendredi, déjeuner et dîner), du chandail et des accompagnateurs. Nous vous demandons de vérifier rapidement la disponibilité de vos athlètes susceptibles d'être sélectionnés pour ce championnat.

10.2 Accompagnateur pour le CPS

Afin d'encadrer notre délégation lors du CPS, le RSEQLL procédera à l'engagement de quatre entraîneurs d'expérience. Nous prions les personnes intéressées à communiquer avec Jacinthe Lussier, au (450) 419-8786 poste 1.

